

LE TAMBOUR

Oyez...Oyez...

Sommaire

La mairie

Les comptes rendus des conseils municipaux
Rappel
L'état civil – Insee – N° d'urgence

La vie du village

Les projets 2017
Les animations communales
Calendrier électoral – Désherbage -Nouveau

Les associations

Les associations culturelles



Horaires d'ouverture :

Agence postale :

Tous les jours (sauf vendredi)
De 9h à 11h30.

Mairie :

Les lundi, mardi et jeudi
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Le vendredi : de 13h30 à 17h30

Coordonnées :

1, place Edouard Lardiley.33340 St
Christoly Médoc
Tél : 05.56.41.53.07 – Fax : 09.70.61.74.92
mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr

Prochaine parution : Juillet 2017

Publication et rédaction : la mairie

Tirage : 200 exemplaires IPNS

Le mot du maire

Chers amis,

Le long travail, souvent ingrat et complexe, de monter des projets, de trouver des financements, de se battre pour comprendre les méandres obscurs et aliénants de l'administration a enfin porté ses fruits !

Les travaux sur notre port ont débuté, vous trouverez dans le journal un article avec les détails des travaux.

Nous avons franchi la première étape des élections, dans quelques jours un nouveau président ou une nouvelle présidente sera élu(e).

Il n'y a eu dans tous ces débats que peu de choses sur les communes, notamment les plus petites...

Les prochaines échéances électorales seront les législatives, elles sont très importantes car nous élirons nos députés. Ceux sont les plus proches de nous, les plus accessibles pour nous aider au quotidien. Nous avons besoin de stabilité et de vision sur l'avenir pour mener à bien nos projets, l'embellissement de la commune, la sécurisation du bourg, la revalorisation de certains de nos communs avec un projet de circuit alimentaire court en collaboration avec le Pays Médoc...

Notre nouvelle CDC Médoc Cœur de Presqu'île prend doucement sa vitesse de croisière, il semble qu'il y ait une réelle volonté de travailler ensemble notamment sur un projet touristique, ce qui constitue une formidable opportunité pour notre commune.

La saison estivale approche, les petits marchés sur le port vont reprendre et c'est avec plaisir que nous vous retrouverons pour passer des moments conviviaux !

Il ne faut pas prêter attention à ses peurs, il faut surtout écouter son cœur !

Stéphane Poineau

Maire de Saint-Christoly



Site internet

www.saintchristolymedoc.fr



La mairie



État Civil :

Décès :

27/03/2017 : Pierre CHOPY

30/03/2017 : Lucette MAGES
(née BRUMAGE)

INSEE :

L'INSEE mène une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Certains ménages seront contactés par courrier et un enquêteur les rencontrera entre le 1^{er} et le 23 mai. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle.

Numéros d'urgence :

15- SAMU

17- POLICE

18- POMPIERS

115- SAMU SOCIAL
(Hébergement d'urgence)

119- ENFANCE EN DANGER

3237- PHARMACIE DE GARDE

3624- SOS MEDECIN

05.56.44.74.74 : SOS MEDECIN
(Bordeaux)

05.56.96.40.80 : CENTRE ANTI-
POISON

05.56.73.10.00 : POLYCLINIQUE
DE L'ESPARRE

112- TOUT TYPE D'URGENCE
(Depuis tout pays européen)

Compte-rendu des conseils municipaux

Depuis le dernier journal, trois conseils ont eu lieu. Nous ne donnons ici que les décisions prises par le conseil. Les procès-verbaux détaillés sont consultables en Mairie.

Conseil Municipal du 23 janvier 2017

- Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à demander à des banques des propositions d'emprunt pour un montant de 200 000€, pour les travaux du port.
- Le conseil municipal a fixé le taux de promotion du grade de l'adjoint technique de 2^{ème} classe à 100%. Cela signifie que cet agent pourra être promu dans l'année.
- Le conseil municipal a augmenté le nombre d'heures de l'agent technique en charge de l'entretien des bâtiments communaux et de la cantine.
- Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de l'adjoint administratif avec le Sivom de St Yzans.
- Le conseil municipal a augmenté le nombre d'heures de cet agent.
- Le conseil municipal a décidé d'élire un second adjoint lors d'une prochaine séance.

Conseil Municipal du 16 février 2017

- Le conseil municipal a voté un nouveau calendrier d'accessibilité.
- Le conseil municipal a voté des tarifs d'occupation temporaire du domaine public.
- Le conseil municipal a proposé 2 personnes pour la constitution de la nouvelle Commission Intercommunale des Impôts Directs de la CDC.
- Le conseil municipal a refusé le transfert de compétence en matière d'urbanisme à la CDC.
- Madame Marie-José CLIPET a été élue seconde adjointe.
- Le conseil municipal a voté le budget de la commune.

Conseil Municipal du 27 mars 2017

- Le conseil municipal a voté la réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 128 300 €, sur 12 ans à un taux fixe de 1.17%.
- Le conseil municipal a voté la réalisation d'un prêt relais auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 64 600 €, sur 2 ans à un taux fixe de 0.60%.
- Le conseil municipal a voté pour les indemnités du maire et des adjoints.
- Le conseil municipal a voté pour les indemnités du comptable public.
- Le conseil municipal a approuvé sur le principe la vente d'une parcelle.
- Le conseil municipal a refusé le transfert de compétence en matière de police spéciale au président de la CDC.

Rappel

Nous vous rappelons qu'il est désormais interdit de faire brûler les déchets verts. La mairie ne peut plus délivrer d'autorisation. Des dérogations sont possibles pour les professionnels.

La vie du village

Les projets 2017

Cette année et malgré les travaux du port, la municipalité a décidé d'investir dans certains projets.

Les trottoirs le long des habitations en face de la place du village vont être refaits à neuf. La mairie espère pouvoir investir dans les années à venir dans la réfection des trottoirs du centre bourg et vers le Port, pour embellir notre village et le rendre plus accessible.

Par ailleurs, nous avons reçu l'accord du centre routier pour l'implantation de l'écluse prévue Route de Lesparre. L'entreprise devrait intervenir dans les prochains mois.

Les travaux de l'école arrivent à leur terme.



Les agents techniques vont pouvoir débiter les toilettes publiques.

La toiture de l'église sera également remaniée dans le courant de l'automne.

La municipalité, malgré ces projets et les contraintes budgétaires imposées par l'Etat, a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales. L'imposition restera donc la même que l'an passé.

De nombreuses subventions ont été demandées afin de mener à bien tous ces projets sans impacter les habitants du village.

Les animations communales

La commémoration du 8 mai

Lundi 8 mai

La commémoration aura lieu le lundi 8 mai devant le monument aux morts à partir de 11h30.

Comme l'année dernière, l'association « liberty médoc » avec ses véhicules militaires participera à notre manifestation. Un apéritif sera ensuite offert par la municipalité à la salle Edgard Pillet.

La fête de la musique

Mercredi 21 juin

La fête de la musique aura lieu au Port avec animation musicale, restauration et buvette sur place !

Les marchés gourmands

Tous les mercredis soir

La saison des marchés gourmands ouvrira le mercredi 28 juin !

Retrouvez les producteurs et la buvette communale tous les mercredis soir jusqu'au mercredi 30 août. La clôture de la saison des marchés aura lieu le samedi 2 septembre avec feu d'artifice !



Calendrier électoral :

Élection présidentielle :

07/05/2017 : 2^{ème} tour

Élections législatives :

11/06/2017 : 1^{er} tour

18/06/2017 : 2^{ème} tour

Désherbage:

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le désherbage chimique est interdit pour les collectivités.

Dorénavant, nos services désherberont mécaniquement et nous invitons la population à entretenir leur devant de maison. Nous étudions la possibilité d'enherber une partie de la place et le cimetière.

Nouveau :

Cet été, un nouveau commerce s'ouvrira sur le port...

Bonne ambiance, convivialité, sérieux et qualité seront très certainement au rendez-vous !

Les associations culturelles

Les associations :



« Pour Saint-Christoly »

poursaintchristoly@gmail.com

www.st-christoly-medoc.net

tél : 05.56.41.39.45

Présidente : Isabelle DANET

Vice-présidente : Anne BOUTEILLIER

Trésorier : Michel COUSY

Chargée de logistique :

Jacqueline LAROCHE

Secrétaire : Béatrice JUHAULT

Comptable : Maria BALAGUER

« Les Amis de l'Eglise Saint Christophe »

assoaeasc@sfr.fr www.assoaeasc.eu

Présidente : Jacqueline BARRIER

Vice-présidente : Martine HERAUD

Trésorière : Hélène RUIZ

Adjointe : Françoise PALAT

Secrétaire : Miguel RUIZ

Adjointe : Sandrine ZAMMIT



Festivités à venir :

Samedi 20 mai Journée Médiévale

Dimanche 4 juin vide grenier

brocante au port

Dans le cadre de

« La Nuit des Eglises »

Samedi 24 juin « Canto Médoc »

Samedi 1^{er} juillet « DeSi DeLa »

Judi 6 juillet la chorale « Nord Médoc »

Le secrétariat : 05.24.23.11.32

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

« Pour Saint-Christoly »

L'Association « POUR ST-CHRISTOLY » a organisé une Bourse au matériel Photo/Ciné le premier weekend d'avril, qui s'est révélée une nouvelle occasion de mettre en lumière notre beau village par une manifestation de qualité qui a accueilli plus de 150 visiteurs.



Deux projets sont maintenant en cours d'élaboration :

- Une Exposition Photo « Le Médoc de l'Océan – de Lacanau à Cordouan » qui se veut le complément de l'Exposition Photo de 2016 sur l'estuaire programmée à l'ECEP du 15 septembre au 1^{er} octobre 2017
- De mai à octobre 2017, prêt des photos de l'exposition « Estuaire de la Gironde – A la découverte de sa rive gauche » à Vertheuil, Lamarque et 5 villes côtières du réseau de la Bibliothèque de prêt.

L'Association vous informe qu'Isabelle Danet va remplacer, au poste de présidente, Véronique Auriol qui a donné sa démission après près de 3 ans d'exercice, afin de se consacrer à un projet personnel.

« Les Amis de l'Eglise Saint-Christophe »

L'assemblée générale s'est tenue le 27 janvier dernier. Un vérificateur aux comptes a été nommé en la personne de M. Alexandre ZAMMIT et un nouveau membre, M. Hervé BIROT, est entré au Conseil d'Administration. Notre association se porte bien, tant au niveau financier qu'au niveau de nos demandes de subventions ainsi qu'à la mise en place de nos projets. Le travail en trio du bureau va enfin porter ses fruits en cette année 2017. Le lutrin est parti en restauration ce mois ci, la première partie des bancs est en fabrication, les travaux de toiture sont programmés pour le mois d'octobre. Les dossiers de subventions sont bouclés. Côté festivités, nous ne sommes pas en reste. Après la trêve hivernale, nous avons redémarré la saison dès le mois d'avril avec un concert de musique de chambre organisé avec « L'université Musicale Hourtin Médoc ». Dimanche 4 juin, un vide grenier brocante se tiendra au port. Fin mai une journée Médiévale avec « les Fines Lames du Médoc ». Juin, juillet et août, de nombreuses manifestations sont prévues avec une super journée fin août pour la St Christophe. Vous retrouverez le programme détaillé des festivités sur notre site internet. Nous remercions les nombreux adhérents qui ont renouvelés leurs cotisations et nous espérons que les quelques retardataires ne nous oublient pas !...

À venir...

Dimanche 4 juin : Un vide grenier brocante à l'occasion du passage de la 48^{ème} édition de « La Solidaire du Figaro » sur l'estuaire devant notre port. Passage estimé vers 16h30. Sandwich et buvette sur place. 2€/mètre linéaire. Inscription et renseignement au secrétariat

Samedi 20 mai : Place de l'Eglise, « Journée Médiévale » avec « Les Fines Lames du Médoc ». Animation permanente de 10h à 18h. Campement médiéval, tente seigneuriale et d'écuys, présentation d'armes d'époque avec animation et jeux pour enfants et adultes. Adoubement de chevalier à l'église. Restauration (menu 18€) et buvette sur place. Renseignements sur le site internet de l'association. Il est plus prudent de réserver auprès du secrétariat.

